

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Advivo procède depuis le 30 novembre 2020 à des travaux de ravalement des façades de ses résidences 7 et 19 Port de l'Ecu.

Ces bâtiments du centre ancien se situant en zones de protection du patrimoine architectural urbain et paysager, les travaux obéissent à une charte colorimétrique de référence, relative aux bâtiments de style Renaissance.

La maîtrise d'œuvre du projet a été attribuée à la société BARRIOS ARCHITECTURE, les travaux sont quant à eux réalisés par l'entreprise GUMUS.

L'opération d'un montant de 104 432 € s'inscrit dans le cadre de la campagne de ravalement obligatoire de la Ville de Vienne qui vise à améliorer le cadre de vie en embellissant et valorisant le patrimoine bâti.

À ce titre Advivo a perçu une subvention de 10 000€ de la part de la Ville.

“ RÉNOVER LES FAÇADES DES BÂTIMENTS D'ADVIVO,
C'EST AMÉLIORER LE CADRE DE VIE DE NOS LOCATAIRES TOUT
EN EMBELISSANT LA VILLE ”

Thierry Kovacs
Président d'Advivo

Leur livraison est prévue pour le mois de mars 2021.

Contact :

Melody Besse
Chargée de communication
Tel : 04.74.78.39.23